

Association des Etats de la Caraïbe (AEC)

COMPTE RENDU

Réunions entre la Direction du Commerce avec la Coordinatrice Interrégionale de la CNUCED pour le système E-regulations

Introduction

En accord avec le Programme de Travail Approuvé pour le période 2011-2013 la Direction du commerce a tenu des discussions au sujet du programme E-regulations avec les fonctionnaires du système E-regulations à la CNUCED afin d'élaborer des plans pour la présentation et la collaboration en matière de E-regulations, pour que la connaissance de ce système soit transmise à tous les États membres.

Le système E-regulations de la CNUCED a été conçu pour rendre les procédures administratives plus transparentes, rapides et efficaces afin d'établir un environnement favorable au développement du secteur privé et renforcer la bonne gouvernance ainsi que les règles du système judiciaire.

La CNUCED a formé un système E-Gouvernement pour aider les pays en développement et les pays en transition pour travailler à atteindre la facilitation d'affaires à travers la transparence, la simplification et l'automatisation des règles et des procédures en relation avec la création et l'opération d'une entreprise. Ce système peut contribuer à une plus grande transparence et efficacité au sein de la fonction publique, une meilleure gouvernance et des réductions de frais.

Résultats

Lors de cette réunion, le système E-regulations a été présenté et la Direction du commerce a eu une visite virtuelle de l'opération du système. Les objectifs, les avantages et l'importance du système ont été soulignés.

Il a été noté que, de nombreux pays sont confrontés aux défis dans la bureaucratie, des goulots d'étranglement et des procédures prenantes et encombrantes. Ceci est plus évident dans le nombre des étapes que doivent endurer les investisseurs et entreprises potentielles.

La fonctionnaire à la CNUCED a informé que ce programme offre également des recommandations pour réduire le nombre d'étapes nécessaires à l'achèvement

des procédures. La Direction du commerce a vu en détail la procédure pour la création d'une entreprise dans les Etats membres de l'AEC qui sont déjà impliqués dans le programme E-regulations (El Salvador, Guatemala, et Costa Rica).

Le site web du programme E-regulations pour les pays de l'Amérique Latine a été également examiné – ceci est le site principal de tous les programmes nationaux de l'E-regulations en vigueur. Cet outil facilite la comparaison des étapes parmi les pays ; ce qui sert à encourager les investisseurs potentiels à déterminer dans quel pays le climat d'investissement est le plus favorable.

Actuellement, six (6) pays Membres de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) se trouvent dans une différente étape de mis en œuvre du système E-Regulations (Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Nicaragua et Panama). La CNUCED a également reçu des demandes d'un nombre des pays qui sont à la fois Membres de L'AEC et de la CARICOM.

Les discussions se sont tenues au sujet de la collaboration entre l'AEC et la CNUCED, Ces discussions ont exploré:

- La présentation du programme E-regulations par la CNUCED à la prochaine réunion du Comité Spécial (XXVII CSC)
- La tenue d'un atelier pour sensibiliser et partager la connaissance du programme E-regulations avec les Membres de l'AEC.
- Les futurs évènements collaboratifs avec la CNUCED sur E-regulations.

Le système E-regulations s'avère être un outil très efficace et les Etats membres de l'AEC devraient être encouragés à incorporer l'usage de ce système dans la fonction de leur transparence. Parmi les points les plus importants de ce programme sont :

- La réalisation des procédures plus transparentes.
- Les recommandations quant à la simplification des règlements et des règles administratifs.

- La création d'un climat d'investissement, qui favorise la création des nouvelles opportunités et améliore la facilitation du commerce et le processus pour exercer des activités commerciales.